

Réf: Dossier N° 156478

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SERENIK BEST »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Angre, Lot 1877,
Ilot 201

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 novembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 13/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERENIK BEST »

Objet : Commerce général, activité agricole, élevage, import-export, Négoces et divers, immobiliers, BTP fourniture et construction, Vente-achat et location de véhicule, Quincaillerie générales, fourniture de matériels, marketing et management, Intermédiations, Courtage Correspondance, Achat des pierres précieuses, hydrocarbure, Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Angre, Lot 1877,
Ilot 201

Dirigeant(s) : M KANTE MOHAMED LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06247 du 04/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°60041/GTCA/RC/2022 du 04/11/2022

